



Difficulté de liquidation de communauté et de récupération du mon

Par **marcre**, le **17/06/2008** à **11:45**

A la suite de la prononciation de mon divorce, j'ai obtenu une indemnité compensatoire, J'étais marié en séparation de bien, nous avons en indivision à 50/50 (acte notariale) le domicile conjugal dont j'avais obtenu la jouissance pendant la durée de la procédure. Aujourd'hui je suis confronté au problème suivant :

Mon ex- mari conteste le partage par moitié du domicile conjugal, (a savoir que nous travaillons ensemble, que j'ai perdu aussi mon emploi que j'ai 56 ans et que j'ai pu retrouver un travail à mi-temps en cdd)en me demandant de produire mes justifications bancaires de ma participation à l'achat du terrain, mon problème j'avais donné un chèque de la caisse d'épargne qu'il avait encaissé sur son compte il y a 12 ans et la banque n'a pas l'obligation de fournir ces traces au delà de 10 ans ?

De plus il a fait consigner chez le notaire le montant de l'indemnité compensatoire sous prétexte que j'ai des créances envers lui ?

Je suis perdu devant tous ces problèmes qui s'accumulent, je serais heureuse de savoir si il y a une solution pour parer à cette situation ou si j'ai tout est perdu ?

Le piège est incontournable, les désespoir me gagne.

Merci de m'éclairer si un seul espoir subsiste. Cordialement